



N° 7 - Octobre 2013
C.R.T.E. Bretagne

équibreizh



LETTRE DU TOURISME EQUESTRE EN BRETAGNE

Cette lettre est en téléchargement sur notre site : equibreizh.com

L'EDITO DU PRESIDENT

Le Conseil Régional a élaboré l'acte 2 de son schéma régional du tourisme. Ce schéma est constitué de 22 chantiers, dont le chantier 14 qui concerne « les grands itinéraires de randonnée pour la découverte de la Bretagne ».

Son but est de mettre en valeur les itinéraires de randonnées et d'essayer de palier la disparition du Pôle Randonnée. Un site internet dédié à la randonnée sera créé. Le chantier est piloté par le Comité Régional du Tourisme.

Pour le Tourisme Equestre, le CRTE Bretagne y est, bien-sûr, associé et un travail conséquent est à réaliser. Ce travail bénéficiera à l'ensemble des acteurs du Tourisme Equestre : individuels, associatifs et professionnels.

Amicalement,

Jean-Luc CRESPEL

COMMISSION « COMMUNICATION »

La commission communication s'est dotée de nouveaux outils. Des banderoles « Fête de l'Equibreizh », ainsi qu'une banderole « Comité Régional de Tourisme Equestre de Bretagne » ont été réalisées afin de mieux se signaler, que ce soit sur les lieux du rassemblement Equibreizh ou sur les salons.

D'autre part, des autocollants « Equibreizh - La Bretagne à Cheval » ont également été réalisés. Chaque CDTE en a reçu un lot afin de les distribuer à sa guise.



Début Octobre, le CDTE56 a d'ailleurs commencé la distribution lors du Celtic Jump de LORIENT et fait la promotion de la randonnée, des chemins et du Cheval sous toutes ses formes.

COMMISSION « PROFESSIONNELS »

Dans la continuité de l'enquête réalisée en 2012, le CRTE Bretagne a souhaité recenser l'offre en Tourisme Equestre des professionnels afin de la mettre en avant sur son site internet.

Dans ce but, un formulaire/questionnaire a été envoyé à toutes les structures équestres délivrant au moins une licence fléchée Tourisme Equestre, soit 209 structures. 53 d'entre elles nous ont retourné le formulaire rempli, 50 sont exploitables. Ainsi, sur notre site internet www.equibreizh.com, cela permet de lister les structures de Tourisme Equestre en Bretagne, via la page dédiée "Les professionnels du TE" et de faire un renvoi vers leur offre.

Cet onglet doit vivre : pour les structures qui ont une offre Tourisme Equestre et qui souhaitent rejoindre cette liste ou qui ont une mise à jour à effectuer, le formulaire est téléchargeable sur le site.

Merci à tous les professionnels qui s'investissent dans la vie du Tourisme Equestre.

COMITE REGIONAL DE TOURISME EQUESTRE BRETAGNE

5 bis rue Waldeck Rousseau - BP 307- 56103 LORIENT CEDEX

☎ 02.97.84.44.03 - Fax 02.97.84.89.33 - email : cheval@equibreizh.com



COMMISSION « INFRASTRUCTURES »

PLAGES ET CHEMIN DOUANIER

« Bonjour, je voudrais avoir des informations sur l'état du GR 34. Je compte faire un périple cet été avec mon âne et ma chienne. »

« Bonjour, je prévois d'amener ma jument en vacances fin mai près de PAIMPOL et je comptais randonner sur le GR34. »

« Bonjour, je souhaiterais faire des balades sur la plage avec mon cheval. Je me demandais quand même s'il y avait des horaires à respecter pour aller sur les plages pendant les vacances d'été et s'il fallait faire attention aux marées ? »

Rêve ou réalité... En effet, qui n'a pas rêvé un jour devant une carte postale d'un beau couché de soleil sur la mer avec une cavalière au galop dans les vagues ?

Il faut dire que toute une communication encourage ce mythe d'espace et de liberté : cette année, le comité régional du tourisme Bretagne dans sa vidéo « Be Breizh, le film officiel de la destination Bretagne » nous envoie des images magnifiques de 2 cavaliers galopant sur la plage de la Torche. La FFE affiche aussi la plage sur la baie du Mont Saint Michel en couverture de l'édition 2012 de « Cheval nature ».



Il est donc récurant chaque été de recevoir des demandes de renseignements de cavaliers souhaitant se balader sur les plages et parcourir les côtes bretonnes par le fameux « sentier douanier ». Un chemin appartenant au service des douanes existerait-il en Bretagne ? Non bien sûr, mais cette appellation historique est souvent sujet à confusion.

Le « chemin des Douaniers » est un passage au plus près de la mer qui permettait la surveillance des mers. Aux IXe et Xe siècles, lors des incursions de Vikings, elle est assurée par des hommes d'armes. Au fil du temps, cette surveillance et cette défense des côtes sont confiées, en temps de guerre avec les Anglais, les Espagnols ou les Portugais, aux populations côtières réquisitionnées en cas de conflit, et en temps de paix contre les attaques des ennemis du Royaume, les incursions des brigands et des écumeurs des mers. Au XVIIe siècle, les agents de la Ferme (le service des impôts de l'époque) surveillent le rivage contre les contrebandiers espagnols et basques et les vaisseaux anglais venus chercher les protestants (huguenots) contraints à l'exil du fait des persécutions religieuses. De petites guérites en pierre attestent encore aujourd'hui de ces postes d'observation.

Aujourd'hui, le **GR 34** (sentier de grande randonnée piétonne) utilise globalement ce tracé en faisant le tour de la Bretagne. Il est constitué de voies publiques et de portions privées. Sur les routes ou chemins communaux, la circulation est ouverte à tous sauf arrêté ou aménagement spécifiquement piétons (chemin fragile, escaliers, chicanes...). Sur les chemins privés, la circulation n'est autorisée qu'avec l'accord des propriétaires (convention de passage entre le propriétaire et la mairie) pour une ou plusieurs pratiques (marche, équitation, cyclisme). Un circuit piéton n'est donc pas obligatoirement négocié pour les cavaliers ni pour les ânes bâtés pouvant être considérés comme "véhicules"....!

De plus, sur tout le long du domaine public maritime, vient se greffer l'application de la **S.P.P.L.** (Servitude de Passage des Piétons le long du Littoral / loi de 1976). Cette servitude impose un droit de passage d'une largeur de 3m sur les propriétés privées côtières au profit exclusif des piétons. Sur ces parcelles privées, les cavaliers sont donc interdits.

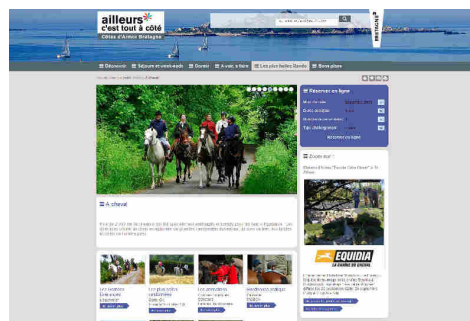
En résumé, en Bretagne, les GR sur la côte sont en très grande partie uniquement autorisés à la circulation des piétons ! L'itinéraire équestre régional « Equibreizh » et les itinéraires équestres départementaux ont été réalisés pour compenser ces interdictions afin de randonner au plus près de la côte par un maximum de chemins (balisés en orange).

Quant aux plages, elles sont généralement toutes interdites aux chevaux l'été entre 10 à 19 h mais certaines sont, par arrêté municipal, interdites toute l'année. Il est donc indispensable de se renseigner auprès des mairies pour connaître les périodes autorisées. Une particularité sur la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, l'équitation est autorisée sur les grèves sauf dans les zones de protection renforcée et 1h30 avant et après l'heure de marée haute. En bref, le littoral est un secteur à la cohabitation « fragile », il nous appartient d'être particulièrement respectueux par rapport aux autres usagers (attitude courtoise et conduite prudente). Dans les zones fréquentées, n'hésitez pas à vous équiper (gants, sac plastique) pour faire disparaître vos crottins de la chaussée... C'est à ce prix que la pratique de l'équitation continuera à être tolérée sur les plages !

DES NOUVELLES DES CDTE

CDTE 22 : LES PLUS BELLES RANDOS EN COTES D'ARMOR

L'heure est à la rando en Bretagne ! Les récentes enquêtes menées auprès des touristes présents dans notre région montrent que la randonnée, sous toutes ses formes, de la simple promenade au voyage en itinérance, est un élément recherché pour la plupart des séjours. En Côtes d'Armor, le conseil général et le comité départemental du tourisme nous ont associé, pour la rubrique randonnée à cheval, à la création d'un « Portail Rando ». <http://rando.cotesdarmor.com>



Vous découvrirez dans l'onglet « Les plus belles randos » 4 rubriques : à pied, à vélo, à VTT ou à cheval. Sur cette dernière page, sont présentés :

- ✦ Les grandes itinérances avec le circuit Equibreizh en 22 (cartes et GPS téléchargeables)
- ✦ les plus belles randonnées avec un assortiment de boucles de 1 à 2 jours avec leur descriptif (cartes et GPS téléchargeables)

L'idée est de regrouper en une seule adresse toutes les pratiques et les meilleures destinations. Le but n'est pas de recenser toute l'offre des itinéraires mais seulement de présenter les « incontournables », un lien renvoie les internautes à la recherche d'informations plus pointues vers les sites déjà en place pour chaque discipline.

- ✦ Les animations avec une présentation des randonnées, courses, concours, foire... en collaboration avec les offices de Tourisme et les pays d'accueil.
- ✦ La randonnée pratique avec des infos sur le balisage
- ✦ Les centres équestres avec une fiche descriptive et une carte de situation.
- ✦ Les incontournables et insolites qui présente des structures comme le haras, les hippodromes, les musées et lieux liés au cheval.
- ✦ Les séjours et weekend individuels qui présente les produits Tourisme équestre.

Au niveau régional, un site de ce type se met également en place avec le Comité Régional du Tourisme, sa programmation est annoncée pour le printemps 2014.

CDTE 29 :

LE FINISTOURS s'est déroulé du 28 Juillet au 4 Août 2013 en reprenant son contenu initial, à savoir : une semaine de randonnée à travers le pays de MORLAIX et les Monts d'Arrée dans une ambiance conviviale. 108 participants sur le week end (dont 9 attelages des 4 départements, 4 vététistes), et une moyenne de 75 cavaliers et 1 vététiste sur 7 jours.

Départ de COATELAN/PLOUGONVEN : sur le site de l'ancienne gare, accueillis par l'association « les dahus du cragou », les participants ont admiré les landes, les chemins verdoyants et la voie verte (malgré une bonne journée de pluie !). Deuxième étape à HUELGAT : découverte de la forêt domaniale et de ses chaos rocheux, pause à la halte touristique de POULLAOUEN puis, les chemins creux de LA FEUILLEE, avec une étape au bourg où les participants étaient accueillis par l'association « les cavaliers de La Feuillée ». Troisième étape à BRASPARTS : à la ferme de « Gwemandour ». Durant ces 3 jours, les cavaliers, attelages et vététistes, ont pu découvrir la majestueuse chapelle de SAINT HERBOT, les nombreux passages de ruisseaux et rivières, les landes, l'incontournable MONT SAINT MICHEL, le magnifique bourg de SAINT RIVOAL, la traversée de la forêt du NIVOT, le bourg de BRASPARTS et ses chemins taillés dans l'ardoise. Le Samedi soir un concert avec le groupe « Not the end » a enflammé le Finistours. Finistours, c'est la convivialité et la fête !



FETE DE L'EQUIBREIZH 2014 : C'est au tour du Finistère d'organiser l'évènement en 2014 ! Rendez vous Samedi 26 et Dimanche 27 Juillet au CLOITRE SAINT THEGONNEC—Plus d'infos prochainement sur le site internet : www.cdte29.fr

BALISAGE : Le CDTE 29, avec l'aide des Associations de Cavaliers du Finistère, travaille sur la remise à jour du balisage Equibreizh. Du travail sur la planche !...



CDTE 35 :

INFOS CHEMINS - COMMISSION CHEMINS DE L'ASSOCIATION A CHEVAL EN ILLE ET VILAINE (A.A.C.I.V.)

Stage baliseurs FFE à Rennes : L'AACIV, en partenariat avec le C.R.T.E.B., a mis en place un stage de baliseurs, le Samedi 22 Juin dernier. Cette formation a été dispensée par Yveline HENRY du CDTE 22. Elle a réuni une dizaine de personnes, qui ont entrepris par la même occasion le chantier de balisage des itinéraires équestres de la Forêt de Rennes.

Dégradations commises par des cavaliers - Abbaye de Saint Sulpice la Forêt : Le Conseil Général nous a alerté de la dégradation par des cavaliers du site « espace naturel de l'Abbaye de Saint Sulpice la Forêt », propriété du département, protégé pour sa faune et sa flore. Ce site n'est pas ouvert et donc n'est pas autorisé aux cavaliers; merci de diffuser largement cette information!

Inauguration de l'itinéraire « Patrimoine à cheval » En Baie du Mont-Saint-Michel :

Elle a eu lieu le Dimanche 2 Juin 2013 au Fort de Saint-Père Marc en Poulet. Une randonnée montée et attelée a permis aux participants de découvrir la boucle des bords de Rance (26,5 km). L'inauguration de cet itinéraire équestre a eu lieu, en présence des élus et des partenaires, et sous les caméras de TV RENNES et TF1 ! Vous pouvez retrouver les reportages sur le site internet de l'AACIV.



TRANS ILLE ET VILAINE 2013 du 8 au 12 Mai : Image insolite que celle de cavaliers déboulant dans le centre historique de RENNES. La Trans Ile-et-Vilaine, a fait étape en ville. Bien sûr, les cavaliers n'ont pas emprunté les grands boulevards, mais ils ont parcouru quelques rues, les allées des parcs, les berges de l'Ille, les quais de la Vilaine, sous le regard médusé des passants...

Une étape inédite au cœur de la capitale bretonne pour découvrir la ville au son des sabots. « Mais aussi pour montrer nos chevaux aux citadins, et faire connaître et reconnaître la randonnée équestre auprès d'un large public ». La randonnée s'est poursuivie de la Préalaye à SAINT ERBLON via les vallées de la Seiche et de l'Isère. Elle s'est achevée entre SAINT ERBLON et LAILLE, avec une boucle autour de la vallée de la Vilaine. »

CDTE 56 :

FETE DE L'EQUIBREIZH : La Fête de l'Equibreizh s'est déroulée du 14 au 16 Juin 2013 à LANGONNET (Morbihan) non loin des Côtes d'Armor et du Finistère. Elle était organisée par le CDTE 56 et l'Association A Cheval au Pays du Roi Morvan. 74 cavaliers et 11 attelages ont participé à ce rassemblement. Le bivouac était situé dans l'ancien camping et autour de la salle des sports, les pluies tombées début juin ayant contraint les organisateurs à modifier l'accueil des participants. Tout au long du week-end, les randonneurs ont pu découvrir les chemins de LANGONNET, PRIZIAC et LE FAOUE. C'est au FAOUE, sur le site de la chapelle Sainte Barbe, dominant la vallée de l'Ellé, qu'était située la pause pique-nique du Samedi, rassemblant les participants dans un moment de convivialité autour d'un apéritif avant la distribution des repas. Le soir, l'animation, était assurée par Jean du Bayou et ses musiciens, ambiances cajun et bretonne assurées. Le Dimanche, une balade vers l'Abbaye de LANGONNET, ancien siège des Haras Impériaux sous le Premier Empire, était proposée le matin. L'après-midi, les participants et les habitants du bourg ont pu assister au spectacle de la Compagnie Equestre du Vautoudan, emmenée par Laurence et Jeannot MAUBEC. Vous pouvez retrouver toutes les photos sur le site www.cdte56.fr. Rendez-vous l'année prochaine dans le Finistère dont le tour est venu d'organiser cet événement, célébrant l'itinéraire équestre régional de Bretagne.



LA TRANSMORBIHANNAISE 2013 s'est déroulée dans le Pays de LA GACILLY, au confluent de l'Oust et de l'Aff, avec quelques petites incursions dans le département de l'Ille et Vilaine tout proche. Ce sont 102 cavaliers et 3 attelages qui ont découvert cette région, au fil des chemins embaumés par les genêts en fleurs, le chemin de halage ou les sites historiques comme LA GACILLY ou LE TEMPLE et sa chapelle du XIIème siècle à CARENTOIR. Cette année, les participants se sont vus dotés de produits provenant des établissements Yves ROCHER et une tombola a été organisée le Samedi soir, avec en premier prix un week-end à l'Eco Hôtel de LA GACILLY, propriété d'Yves ROCHER. Vous pouvez retrouver toutes les photos de la TRANS 56 sur le site www.cdte56.fr.

La toute nouvelle COMMISSION « ATTELAGE » du CDTE 56, animée par Chantal et Michel DHORRER, s'est mise au travail. Elle a reconstruit une boucle d'une trentaine de kilomètres sur le secteur de MALANSAC et les bords de Vilaine. Cet itinéraire sera proposé sur le site du CDTE 56 début 2014